



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 19.04.2016 à Jambes

Présents : K.D. Convents, J.L. Dessart, M. Dony, P. Garcia, J.F. Hannosset, P. Hourez, A. Luisi, T. Pierloot, S. Moonen, I. Soti, D. Timmermans, A. Praillet, M.C. Wauthy,
Excusé : B. Brasseur.

1. Le mot du Président

Je souhaite la bienvenue à notre nouvelle administratrice, Imane. J'espère qu'elle trouvera sa place parmi nous et qu'elle contribuera avec nous au développement de notre sport dans notre pays, dans notre ligue.

Je veux féliciter les clubs du Fémina Visé et du HC Tongres pour leur victoire en coupe. Bravo aussi aux organisateurs pour la belle soirée vécue.

Je félicite également les membres du club du HC Amay (messieurs) et du ROC Flémalle (dames) qui ont remporté le titre en D1 LFH.

Ensuite, comment passer sous silence la magnifique soirée de samedi passé à Liège où notre équipe nationale a confirmé sa brillante victoire en Turquie et où le monde du handball a répondu présent. Nous nous trouvons maintenant face à un nouveau défi : organiser à la fois sportivement et structurellement le tournoi qualificatif où nous aurons l'honneur de défier les champions olympiques et champions du monde. Nous aurons une nouvelle fois besoin de tout le monde pour être à la hauteur de ces événements.

Je veux bien évidemment féliciter tous ceux qui ont contribué à la réussite de la soirée qu'ils soient entraîneurs, joueurs, organisateurs,...

Pour conclure, j'espère que les différentes rencontres qui s'annoncent décisives pour les titres, promotions ou dégradations se dérouleront dans un état d'esprit sportif et positif.

2. Désignation des membres du bureau du conseil d'administration de la L.F.H. et des représentants L.F.H. au C.E.P.

Les membres désignent à l'unanimité :

- J.L. Dessart comme président de la L.F.H.
- M.C. Wauthy comme vice-présidente de la L.F.H.

Membres effectifs au C.E.P. : J.L. Dessart, J.F. Hannosset, T. Pierloot.

Membres suppléants au C.E.P. : S. Moonen, M.C. Wauthy

Experts pour l'A.G. U.R.B.H. : K. Convents, A. Praillet, D. Timmermans

3. Approbation du P.V. de la réunion du 15.03.2016

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 15.03.2016 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

4. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 31.03.2016 a été envoyée avec la convocation.
Le récent remaniement ministériel avec passage de la compétence des sports vers le ministre Madrane nécessitera de nouvelles négociations en vue de la concrétisation de la demande de subsides 2016 pour le projet « Namur/Luxembourg ». Une confirmation écrite sera sollicitée auprès de l'ancien cabinet.
Le CA remercie le ministre Collin pour l'appui qu'il nous a apporté dans nos différents projets.
Après différentes discussions et pour plus de clarté, il sera demandé à H. Delmelle de rajouter, dans le document transmis aux administrateurs, et pour les postes où cela a un sens, une colonne reprenant le montant correspondant au pourcentage du budget devant logiquement être dépensé ou reçu en regard de la somme réelle dépensée ou reçue à la date de la situation financière établie.

5. Secrétariat

- ❖ **AG du 25-03-2016 à Ans**
Comme déjà dit lors du mot du président, le C.A. est heureux d'accueillir Imane Soti en son sein. A titre personnel, J.L. Dessart l'invite à prendre connaissance des PV des CA de cette dernière année, par exemple, pour s'informer des choses essentielles qui sont discutées régulièrement.
Il a été très heureux de constater le nombre de clubs réellement présents et l'état d'esprit positif qui y a régné. En vertu de l'article 11.2a. des statuts de notre a.s.b.l., Madame Isabelle Paquet est nommée suppléante pour une année.

Réunion du 22-03-2016 à l'Adeps

Vu l'actualité du jour, la réunion a été annulée et reportée au 31-05-2016.

Le président remet une copie du document de travail qui sera utilisé lors de cette entrevue. Comme déjà dit lors du dernier CA, il apparaît vraiment que nous n'aurons pas trop de soucis à convaincre nos interlocuteurs que nous travaillons dans la direction qui nous est fixée.

La présence de plusieurs responsables de l'Adeps au match du 09-04-2016 témoigne de l'état d'esprit positif à notre égard.

Nous profiterons de l'occasion pour (re)mettre en avant les résultats de nos Red wolves.

6. Affaires techniques

❖ **Centre de formation**

L'effectif du centre de formation a été complété pour l'année scolaire prochaine avec la sélection de 8 jeunes issus des clubs de Estudiantes Tournai (5) - HC Eynatten/Raeren (1) - HC Visé BM (1) - HC Verviers (1). Nous espérons que ces nouveaux stagiaires trouveront leurs marques dans notre structure et qu'ils s'y épanouiront aux niveaux humain, scolaire et sportif.

❖ **Babyhand**

La réunion du 23-03-2016 a été annulée faute de participants. Cela étant, Jonathan Vandeberg et Sarah Vercauteren vont mettre sur pied une séance de formation continue au cours de laquelle des lignes directrices seront développées pour encadrer l'activité dans de meilleures conditions, en abordant notamment l'aspect sécuritaire.

❖ **PV de la commission technique du 02-03-2016**

- Projet de jeu U12 et U14 : la sanction proposée par la CT n'est pas prévue au règlement
- Modifications U 18 : OK
- Equipes R en championnats jeunes : Le CA acte mais renvoie vers les comités provinciaux, organisateurs desdits championnats.
- Tournoi du 14-05-2016 à Bastogne : belle initiative.
- Commission Babyhand : voir ci-dessus
- Demandes de la jeugdcommissie de la VHV : Le CA prend acte des deux avis négatifs de la CT
- Le CA constate avec bonheur que le nombre de séances de formation offertes est important. La séance consacrée au centre de formation, même si elle n'a pas rencontré un gros « succès de foule », a été appréciée par les participants.
- Evolution du programme des sélections provinciales : Cette évolution est souhaitée par les entraîneurs des sélections qui estiment qu'avec la formule actuelle, le coaching est trop difficile.

❖ **Tournoi du 01-05-2016 à LLN**

Tournoi annuel organisé à LLN avec la précieuse collaboration du CPB. Invitation cordiale à tous. Cette même journée, une formation URBH sera dispensée par Peter Kovacs.

7. URBH

❖ **CEP - Réunion du 25-04-2016**

Rappel des décisions prises lors de la réunion du C.A. du 15.03.2016

- le C.A. serait d'accord de garder la gestion du secrétariat URBH pour une période d'essai d'un an et à la condition que le S.G. garde un pouvoir de contrôle sur les activités des diverses cellules, rôle défini dans le règlement URBH ;
- Vu que les activités du secrétariat de l'URBH ont un coût, une contrepartie financière de l'URBH devra être versée à la L.F.H. (des sommes de minimum 6.000 € ou 10.000 € ont été évoquées)
- Le SG, qui se situe juste en-dessous du conseil d'administration, ne peut être isolé et doit contrôler le bon fonctionnement des cellules pour le conseil d'administration comme prévu réglementairement (art 132.D) ;
- La comptabilité et la trésorerie (paiements) doivent être assurées par la même ligue.
- Le système de travail actuel avec interventions de multiples intervenants doit être modifié.

Suite à des premiers contacts entre J.L. Dessart et les présidents URBH et VHV, un nouveau tour de table est réalisé et il en ressort que :

- S'agissant des frais réels inhérents à la fonction de S.G. U.R.B.H., le C.A. est d'avis que ceux-ci doivent au minimum être pris en charge par l'U.R.B.H. et qu'une évaluation de ceux-ci devrait être faite après une année tant pour le secrétariat URBH que pour la cellule communication/marketing ;
 - Le C.A. confirme que le S.G. doit centraliser les différentes données et veiller au bon fonctionnement de la fédération, notamment en termes de cohérence et de respect des règlements/statuts ;
 - En ce qui concerne la trésorerie URBH, il serait préférable que la comptabilité et les paiements soient assurés par le même responsable ;
 - Le C.A. souhaite dans ce cas revenir sur la prépondérance de la voix du président.
- La version française du communiqué de presse envoyé au lendemain de la qualification des Red wolves face à la Turquie est évoquée. De nombreuses fautes grammaticales et d'orthographe sont relevées et ce bien qu'il avait été convenu que la traduction française serait corrigée avant envoi. Il est également remarqué qu'un sponsor de la VHV figure sur le papier à entête de l'URBH.

Les membres du CEP sont chargés d'aller défendre cette position à la réunion du 25.04.2016. La conservation du secrétariat URBH au niveau de la LFH n'est pas une obligation aux yeux du CA.

❖ **Feuille de match digitale**

Il apparaît que la VHV voudrait arrêter la collaboration avec la société qui travaille sur la feuille de match digitale depuis de nombreux mois. Elle a déjà coûté 6.000 euros (dont 2.000 à la LFH). Un courrier sera adressé à la VHV pour connaître la situation exacte. P. Garcia fait état d'un contrat signé en mai 2014 et d'une demande de renseignements datée du 30.12.15 restée sans réponse.

❖ **BENE-League**

La dernière réunion s'est tenue ce 13-04-2016 à Walwijck.

Après l'évaluation du dernier Final 4 organisé par les Lions, on s'orienterait vers une organisation par le board (avec appui d'un club).

La feuille de match digitale sera d'application dès la saison prochaine.

Il y a des difficultés pour établir la grille de championnat. Il faudra jouer quelques rencontres en semaine.

En cas de sanction disciplinaire en BENE-League, elle ne sera applicable qu'en BENE-League.

Une nouvelle fois, des discussions relatives à l'extension de la BENE-League à 16 équipes et d'une compétition exclusive (plus de PO dans le pays d'origine) a été évoquée. J.L. Dessart regrette que la LFH soit présentée comme étant la seule responsable d'une opposition à cette extension alors qu'il s'agit d'une décision du CEP URBH du 31-03-2015. JL Dessart apportera lors du prochain board le PV de cette réunion URBH.

❖ **Finales de coupe**

Belle organisation par la VHV. La salle était sold out.

Le bilan financier sera très positif. Nous n'avons pas été informés des modalités d'organisation comme le fait d'imposer aux clubs l'achat de minimum 300 places pour bénéficier d'un tarif préférentiel et d'un retour financier vers les clubs. Le fait que l'organisation des finales soit alternativement attribuée à chaque ligue ne doit pas amener à avoir deux organisations trop différentes d'une année à l'autre.

❖ **Equipes nationales**

Merci à Pascale, Maca et Didier pour leur précieuse et efficace aide ce samedi 09-04-2016.

Nous n'avons pas encore les comptes mais nous pouvons espérer obtenir de meilleurs résultats financiers que pour les double-confrontations précédentes.

Il y a des enseignements à tirer de cette expérience. Il semble par exemple nécessaire d'établir un cahier des charges ou un « roadbook » pour que toutes les manifestations URBH soient régies par des mêmes règles. (prix des places, ...)

Quid de la campagne future ? Où jouer les matchs (Palais 12 à BXL) ? Quels prix fixés (abonnements possibles) ?

Quid du marketing ?

❖ **Euro 2022**

Suite à divers contacts, Piet Moons est revenu dans le circuit. Il s'agit d'un homme qui vient du monde du handball et qui a travaillé au COIB. Il dispose d'un important réseau et il serait d'accord de s'impliquer dans un projet comme l'organisation d'un championnat d'Europe en 2022.

JL Dessart remet une copie d'un document de travail que Piet nous a transmis. Ce document est en néerlandais. Il y a des idées intéressantes.

Après discussion, le CA est d'avis qu'il serait plus opportun de confier à Piet la présidence/responsabilité d'une cellule dont l'objectif serait d'évaluer la faisabilité d'une organisation conjointe avec la France et l'Espagne

d'un Euro en 2022 ou 2024.

Il apparaît nécessaire de fixer un cadre de travail à cette cellule en lui attribuant une marge de manœuvre, des responsabilités bien définies et des échéances. Une autre possibilité pourrait être la création d'une ASBL qui prendrait en charge cette organisation.

Notre situation financière et les nouvelles incertitudes ne nous permettent pas de « signer un chèque en blanc » mais nous pouvons garantir à cette « structure » (URBH ou autre) le versement de notre part de sponsoring de chez Ethias ainsi que la quote-part de 10 euros qui serait prélevée sur chaque licence pendant 5 ans.

Si la Belgique se voyait proposer l'organisation de deux poules, il semble préférable pour le CA de se concentrer sur une seule salle (potentiel spectateurs limité, personnel peu nombreux,...).

P. Garcia fait état de ses contacts, lors du dernier séminaire pour S.G., avec P. Bana (France) et E. Borrás (Espagne). Il apparaît que l'Espagne n'est pas encore certaine de participer au projet et attend le résultat des prochaines élections législatives (fin juin) pour prendre une décision ferme. Quoi qu'il en soit, le projet a été communiqué à différentes fédérations. Une prochaine réunion pourrait avoir lieu fin juin, lors du tirage au sort du CM 2017 à Paris. Les fédérations espagnole et française auront l'occasion de discuter du sujet lors des JO de Rio. Une décision définitive devrait être prise en septembre prochain alors que le projet pourrait être présenté à la presse à l'occasion de la rencontre Belgique - France.

8. Commission Dames

❖ *PV de la réunion du 18/03/2016.*

On peut regretter que seuls 5 clubs étaient représentés.

Néanmoins, il était important de connaître les attentes et les idées des clubs présents.

Certains points abordés relèvent de la compétence de la commission technique ou nécessitent un avis de celle-ci.

Comme cela a été dit lors de notre dernière réunion, il serait intéressant de mettre le focus sur le handball féminin en tenant compte bien évidemment de nos réalités.

Il apparaît important de constituer une nouvelle commission « Dames ».

8. Propagande

- ❖ Un tournoi regroupant les clubs en formation de Namur et du Luxembourg se déroulera le 14.05.16 à Bastogne.
 - ❖ A l'initiative des inspecteurs ADEPS du CCS de Liège, une réunion d'information à l'intention des directeurs de CSL concernés est programmée le mardi 24.05.16. A cette occasion, J. Vandenberg proposera un projet adapté de développement et de création de clubs (voir projet Namur/Luxembourg).
- La L.F.H. reste bien sûr ouverte à d'autres propositions émanant des responsables d'autres provinces.

9. Divers

- ❖ A. Luisi tient à féliciter les organisateurs de la rencontre Belgique - Turquie pour l'excellent déroulement de cette activité.
- ❖ Suite à l'information communiquée par K. Convents, le C.A. félicite la paire Tobias Schmack - Sigurd Thomassen qui est désignée au Championnat d'Europe (-18) en Bulgarie en août prochain.

Prochaines réunions les 17.05. et 21.06.2016